

Commune de Gréalou

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal Du 6 Avril 2023

- - -

Le 6 Avril 2023 à 20h,30 se sont réunis les membres du Conseil municipal sur la convocation qui leur a été adressée le 29 Mars 2023 conformément aux articles L. 2121-10 et 2121-11 du code des collectivités territoriales.

Étaient présents, les conseillers municipaux suivants :

M. Gilles BELLIVIER, Mme Mélanie FAGES, M. Jacques FOUCHER, M. Serge GALES, Mme Claudine LACROIX, M. Jean-Marc LACROIX, Mme Nathalie MASBOU, M. Emmanuel SAILLY, Mme Mathilde VÉDRUNE, M. Michel VÉDRUNE

Étaient absents, les conseillers municipaux suivants : -

Pouvoirs : -0

Nombre de conseillers en exercice : 10 Nombre de conseillers présents : 10 Votants : 10

Le quorum étant atteint, les conseillers peuvent délibérer.

Accueil des participants

-

Michel VÉDRUNE

Michel VÉDRUNE, maire de Gréalou, ouvre la séance. Les points à l'ordre du jour sont rappelés et Mélanie FAGES est nommée secrétaire de séance.

DELIBERATIONS

1. Approbation du procès-verbal du dernier conseil municipal

-

Michel VÉDRUNE

Le procès-verbal du conseil municipal du 2 Mars 2023 a été transmis aux conseillers pour corrections

✓ **Le PV est approuvé par 10 voix pour 0 abstentions 0 voix contre**

2. RENFORCEMENT DU RESEAU D'EAU POTABLE-ENFOUISSEMENT DES RESEAUX SECS (électricité/télécom/éclairage public) -SECURITE INCENDIE -

Jacques FOUCHER

Le syndicat Ségala-Limargue gestionnaire du réseau envisage le renforcement du réseau d'eau potable et sa sécurisation par la connexion à la station de pompage de la Dordogne. Cette opération passe par un remplacement de certaines conduites vétustes ou sous dimensionnées (du Château d'eau de Bédurier/Pech Favard à Carayac, de Cavaroc au château d'eau de Gréalou par la route de Carayac, du Carrefour de la rue des lilas et de la Carrière saint Jacques au carrefour de la rue du mas de Vedrune et de la rue des buis en passant par la place Sylvain Toulze. Compte tenu de l'étroitesse de la Carrière st Jacques dans la traversée du bourg, de la gêne occasionnée pour les riverains et des économies potentielles d'une mutualisation des travaux, il est envisagé d'enfouir conjointement les réseaux secs sur la portion de la Carrière Saint Jacques entre le carrefour de la rue des lilas et la place Sylvain Toulze (portion commune au chemin de saint Jacques de Compostelle).

Des devis ont été réalisés, cette opération est potentiellement finançable à hauteur de 80% dans le cadre des projets d'enfouissement dans les centres bourgs des communes du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy. Aide de la Région :

Lors de ces travaux, il nous est proposé aussi l'installation de 4 bornes incendie. Les recherches de financement sont en cours.

- ✓ **Les conseillers municipaux présents valident ces propositions si les subventions obtenues atteignent bien 80% et que le nombre de bornes soient de 4 maximum, avec 10 voix pour, 0 abstentions, 0 voix contre et autorisent le Maire à déposer les demandes de subventions liées à ces opérations.**

3. COMMANDE DE PLAQUES ET N° DE RUE

- Jacques FOUCHER

Nous avons reçu un premier devis. Dans l'attente du second en cours de réalisation ce point est reporté au prochain conseil.

- ✓ **Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 10 voix pour, 0 abstentions, 0 voix contre**

4. PARTICIPATION FINANCIERE A LA CHAMBRE DES METIERS (Apprentissage) - Michel VEDRUNE

Un salarié en cours d'apprentissage étant originaire de la commune, la chambre des métiers souhaiterait une participation de la commune à hauteur de 80€.

Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 10 voix pour, 0 abstentions, 0 voix contre

5. PERSONNEL COMMUNAL FORMATION DE Mme CHATELIER et Mr PFENNINGER - Michel VEDRUNE

L'embauche de contrats aidés impose le suivi de formation par le personnel, le financement de ces formations doit être validé. Une formation de médiation par l'animal est envisagée par Mme Chatelier, la mairie propose de la financer à 80% avec un plafond maximum de 750€.

- ✓ **Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 10 voix pour, 0 abstentions, 0 voix contre**

6. DELEGATION COMMUNALE POUR LE SDAIL ET LE CAUE- Michel VEDRUNE

Suite à la démission de Nathalie MASBOU pour ces postes, nous devons désigner de nouveaux titulaires.

Emmanuel SAILLY : CAUE (suppléante Claudine Lacroix)

Mathilde VEDRUNE : SDAIL (suppléant Jacques Foucher)

- ✓ **Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 10 voix pour, 0 abstentions, 0 voix contre**

Une clarification doit être apportée par Nathalie MASBOU sur son maintien dans les différentes commissions communales dont elle fait partie.

- Commissions réhabilitations des bâtiments privés inoccupés : inchangé : Emmanuel, Claudine, Jean-Marc, Nathalie et Mélanie

- Commission auberge : démission
- Commission énergie : démission
- Commission urbanisme PLUI : démission
- Commission voirie : démission
- Commission bâtiments communaux : démission
- Commission éclairage et voirie : démission
- Commission tourisme, animation et petit patrimoine : maintien en poste
- Commission chemins de randonnée : démission
- Commission agriculture et pastoralisme : démission
- Conseil d'école : démission du poste de suppléante : nommée en remplacement : Claudine LACROIX

COMMISSIONS

1. AUBERGE POINT DE SITUATION

-

Michel VEDRUNE

En attente de la décision de la préfecture pour la DETR. Rendez-vous pris avec Mme la préfète, et en présence de tous les financeurs le 17 mai.

12 architectes sont venus visités.

Marché public lancé pour les géomètres. 4 devis ont été retenus. Le SDAIL nous donne ses conseils.

2. CONSEIL D'ECOLE

-

Michel VEDRUNE /Mathilde VEDRUNE

- Exercices incendies et isolement faits.
- La Commission de sécurité passe tous les ans.
- effectifs : 34 élèves actuellement dont 3 arrivés en janvier.
18 Primaires et 16 Maternels.
- Rentrée 2023 : Arrivée de 8 petites sections et départ de 6 CM2
- Mise en place de la continuité pédagogique à la cantine
- Activités pédagogiques pendant le périscolaire.
- 5 séances pour parler des écrans.

La promesse de bail a été signée avec l'opérateur.

La commission doit travailler dans un premier temps sur un projet de convention clarifiant les liens entre la commune/ l'association foncière pastorale/ l'opérateur et l'agriculteur exploitant les parcelles.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

1. ESPACE PETANQUE

-

Serge GALES/ Jacques FOUCHER

Le club de pétanque est à la recherche d'un espace pour implanter des terrains de pétanque. Plusieurs propositions ont été examinées. Un emplacement près de la salle des fêtes sous les acacias semble convenir. Pour le moment le club de pétanque utilise le parking de la salle des fêtes.

2. PROPOSITION DE RACHAT DE TERRAIN PAR LE GESTIONNAIRE DES ANTENNES RE-LAIS-Michel VEDRUNE

Le tarif de location est de 3000 € par an. La proposition de rachat de 25000€ n'est pas compétitive. Nous ne sommes pas intéressés par leur proposition.

3. DEMISSION DE NATHALIE MASBOU DU POSTE DE 3eme ADJOINTE -Michel VEDRUNE

La démission de Nathalie MASBOU du poste de 3 -ème adjointe a été validée par la préfecture. Elle est donc effective.

4. BIBLIOTHEQUE ET POLE MULTIMEDIA

Jean Louis Gasc souhaite arrêter l'activité du pôle multimédia (trop peu de personnes intéressées). Nadine Thuillier souhaite transmettre sa participation à la bibliothèque (Elle maintiendra toutefois l'activité bibliothèque en lien avec l'école). Nous les remercions pour leur engagement.

Nous faisons appel aux Grealois(es) qui souhaiteraient reprendre ces activités.

5. MODIFICATION DU CIRCUIT DE RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES-OPERATION TEST POUR UN NOUVEAU MODE DE RAMASSAGE -Michel VEDRUNE

Compte tenu de l'augmentation significative des coûts de carburant, le Grand Figeac a recherché des pistes d'économies. Il est proposé aux communes de regrouper les points de ramassages isolés se trouvant hors des circuits principaux. Cette opération aboutirait à l'économie équivalant à une tournée de ramassage complète.

Pour Gréalou, cela se traduirait par le regroupement des points de ramassage du Château et de la rue du Moulin sur le foirail, ainsi que le regroupement des divers bacs de l'impasse des acacias (route du stade) en face la salle des fêtes

Dans un second temps, il est proposé à la commune de Gréalou de s'intégrer dans un circuit test pour les nouvelles modalités de ramassage. L'objectif serait de créer 3 ou 4 points de ramassage communaux ou intercommunaux équipés de grands containers.

6. PROPOSITION D'INTERVENTION D'UNE ASSOCIATION SUR LA CONDUITE DES SENIORS

Un contact sera pris pour en connaître les modalités. Le dossier sera suivi par Serge Gales.

7. JARDIN PARTAGE

L'école n'utilisera pas cette année le jardin dans son programme pédagogique. Une demande d'utilisation du jardin à été faite par des habitants. Cette demande est acceptée.

La séance s'est terminée à 23h00.

Michel VÉDRUNE fixe la date de la prochaine réunion du Conseil Municipal : le 11 mai à 20h30, à la mairie.

Il clôt la séance.

A Gréalou, le 06 avril 2023

La secrétaire de séance :
Mélania FAGES

Le Maire :
Michel VÉDRUNE